

COMITE SYNDICAL : SÉANCE DU 24 MARS 2018**DELIBERATION N°1 - Comptes de gestion 2017 du budget principal et de ses 6 budgets annexes**

Le Comité syndical déclare que les comptes de gestion relatifs au budget principal et à ses 6 budgets annexes « Conseil », « Prestations de services », « Chaufferie de Scey-sur-Saône », « Chaufferie de Gy », « Chaufferie de Marnay » et « Chaufferie de Vesoul » dressés pour l'exercice 2017 par le receveur syndical, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

DELIBERATION N° 2 - Compte administratif du budget principal de 2017

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget principal 2017 qui présente un excédent de 7 308 768.74 € et qui peut se résumer comme suit :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	16 662 988.43 €
	Recettes	16 459 043.91 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	5 044 763.12 €
	Recettes	12 557 476.38 €

(1) y compris la reprise des résultats 2016

DELIBERATION N° 3 - Compte administratif du budget annexe " Conseil" de 2017

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Conseil" 2017 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme suit :

FONCTIONNEMENT	Réalisations (1)
Dépenses	21 383.46 €
Recettes	21 383.46 €

(1) y compris la reprise des résultats 2016

DELIBERATION N° 4 - Compte administratif du budget annexe "Prestations de services" de 2017

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Prestations de services" 2017 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme suit :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	0.01 €
	Recettes	0.01 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	32 021.97 €
	Recettes	32 021.97 €

(1) y compris la reprise des résultats 2016

DELIBERATION N° 5 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Scey-sur-Saône » de 2017

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Scey-sur-Saône » 2017 qui présente un excédent global de clôture de 7 572.64 € et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	64 491.41 €
	Recettes	72 064.05 €
EXPLOITATION	Dépenses	145 060.89 €
	Recettes	145 060.89 €

(1) y compris la reprise des résultats 2016

DELIBERATION N°6 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Gy » de 2017

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Gy » 2017 qui présente un excédent global de clôture de 29 136.97 € et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	406 783.19 €
	Recettes	442 805.92 €
EXPLOITATION	Dépenses	77 789.56 €
	Recettes	70 903.80 €

(1) y compris la reprise des résultats 2016

DELIBERATION N° 7 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Marnay » de 2017

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Marnay » 2017 qui présente un excédent global de clôture de 6 484.96 € et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	1 088 002.39 €
	Recettes	1 094 487.35 €
EXPLOITATION	Dépenses	150 904.90 €
	Recettes	150 904.90 €

(1) y compris la reprise des résultats 2016

DELIBERATION N° 8 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Vesoul » de 2017

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Vesoul » 2017 qui présente excédent global de clôture nul et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations
INVESTISSEMENT	Dépenses	0 €
	Recettes	0 €
EXPLOITATION	Dépenses	0 €
	Recettes	0 €

DELIBERATION N° 9 - Reprise des résultats 2017 du budget principal et des budgets annexes

Le Comité syndical décide d'affecter globalement les résultats de l'exercice du budget principal et des budgets annexes de 2017 comme suit :

Budget	Résultats		Propositions d'affectations				
	Fonctionnement ou exploitation	Investissement	Couverture des besoins de financement en investissement	Reprise en excédent de fonctionnement ou d'exploitation	Reprise en déficit de fonctionnement ou d'exploitation	Reprise en l'excédent d'investissement	Reprise en déficit d'investissement
Principal	7 512 713,26 €	- 203 944,52 €	203 944,52 €	7 308 768,74 €	/	/	203 944,52 €
Conseil	0	0	/	/	/	/	/
Prestations de services	0	0	/	/	/	/	/
Chaufferie de Scey	0 €	7 572,64 €	/	/	/	7 572,64 €	/
Chaufferie de Gy	- 6 885,76 €	36 022,73 €	/	/	6 885,76 €	36 022,73 €	/
Chaufferie de Marnay	0 €	6 484,96 €	/	/	/	6 484,96 €	/
Chaufferie Vesoul	0 €	0 €	/	/	/	/	/

DELIBERATION N° 10 - Budget primitif principal 2018

Le Comité syndical adopte, à l'unanimité des membres présents, le budget primitif principal 2018 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chap	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	318 350.00	013	Atténuation de charges	13 000.00
012	Charges de personnel	753 200.00	70	Produits des services	94 605.00
65	Autres Charges de gestion courante	98 800.00	73	Impôts et taxes	3 300 000.00
67	Charges exceptionnelles	551 000.00	75	Autres produits de gestion courante	1 326 588.00
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	7 000.00	77	Produits exceptionnels	643 412.00
023	Virement à la section d'investissement	4 852 500.00	042	Opérations d'ordre entre section	2 835 000.00
042	Opérations d'ordre entre sections	4 262 000.00	002	Résultat reporté	7 308 768.74
Total section		10 842 850.00	Total section		15 521 373.74
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
020	Immobilisations incorporelles	35 000.00	10	Dotations fonds divers réserves	1 500.00
204	Subventions d'équipements versées	3 450 000.00	13	Subventions d'investissement	4 350 000.00
21	Immobilisations corporelles	70 000.00	23	Immobilisations en cours	26 000.00
23	Immobilisations en cours	7 907 000.00	1068	Excédent de fonctionnement	203 944.52
013	Subvention d'investissement	20 000.00	27	Autres Immobilisations financières	1 300 000.00
027	Autres immobilisations financières	100 000.00	021	Virement de la section de fonctionnement	4 852 500.00
020	Dépenses imprévues	15 000.00	040	Opérations d'ordre entre sections	4 262 000.00
040	Opérations d'ordre entre sections	2 835 000.00	041	Opérations patrimoniales	1 300 000.00
041	Opérations patrimoniales	1 300 000.00			
001	Solde reporté	203 944.52			
Total section		19 795 944.52	Total section		19 795 944.52

Il précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2019 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2018 si nécessaire avant le vote du budget de 2019.

DELIBERATION N° 11 - Budget primitif annexe « Conseil » 2018

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe « Conseil » 2018 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-après, et précise que les crédits sont votés par chapitre :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
012	Charges de personnel	17 605.00	013	Atténuation de charges	40 000.00
65	Autres charges gestion courante	26 588.00	74	Dotations et participations	4 193.00
Total section		44 193.00	Total section		44 193.00
PAS D'INVESTISSEMENT					

DELIBERATION N° 12 - Budget primitif annexe « Prestations de services » 2018

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe « Prestations de services » 2018, précise que les crédits sont votés par chapitre :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	600.00	70	Vente prestations de services	35 000.00
67	Charges exceptionnelles	52 700.00	77	Produits exceptionnels	18 300.00
Total section		53 300.00	Total section		53 300.00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
041	Dotations fonds divers réserves	1.00	041	Opération pour compte de Tiers	1.00
Total section		1.00	Total section		1.00

DELIBERATION N° 13 - Budget primitif annexe 2018 de la Chaufferie de Scey-Sur-Saône

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2018 de la Chaufferie de Scey-sur-Saône précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2019 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2018, si nécessaire avant le vote du budget de 2019, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	75 400.00	70	Ventes produits	113 447.00
012	Charges de personnel	8 747.00	042	Opérations d'ordre entre section	18 000.00
66	Charges financières	5 80000.00			
022	Dépenses imprévues	5 700.00			
042	Opérations d'ordre entre sections	35 800.00			
Total section		131 447.00	Total section		131 447.00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
23	Total des opérations d'équipement	35 427.64	23	Immobilisations en cours	23 555.00
16	Remboursement d'emprunts	13 500.00	040	Opérations d'ordre entre sections	35 800.00
040	Opérations d'ordre entre sections	18 000.00	000	Solde positif reporté	7572.64
Total section		66 927.64	Total section		66 927.64

DELIBERATION N° 14 - Budget primitif annexe 2018 de la Chaufferie de Gy

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2018 de la Chaufferie de Gy, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2019 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2018, si nécessaire avant le vote du budget de 2019, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	32 742.00	70	Vente produits	57 185.76 3 900.00
012	Charges de personnel	2 758.00	042	Opérations d'ordre entre section	
66	Charges financières	3 800.00			
022	Dépenses imprévues	2 600 00			
042	Opérations d'ordre entre sections	12 300.00			
002	Résultat reporté	6 885.76			
Total section		61 085.76	Total section		61 085.76

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
20	Immobilisations incorporelles	2 400.00	13 040 001	Subventions d'investissement Opérations d'ordre entre sections Résultat reporté	1 600.00 12 300.00 36 022.73
23	Immobilisations en cours	26 322.73			
16	Emprunts et dettes assimilées	14 300.00			
020	Dépenses imprévues	3 000.00			
040	Opérations d'ordre entre sections	3 900.00			
Total section		49 922.73	Total section		49 922.73

DELIBERATION N° 15 - Budget primitif annexe 2018 de la Chaufferie de Marnay

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2018 de la Chaufferie de Marnay, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2019 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2018, si nécessaire avant le vote du budget de 2019, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION

Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	87 400.00	70 042	Ventes Produits Opérations d'ordre entre sections	156 895.00 8 900.00
012	Charges de personnel	12 795.00			
66	Charges financières	9 700.00			
022	Dépenses imprévues	2 000.00			
042	Opérations d'ordre entre section	53 900.00			
Total section		165 795.00	Total section		165 795.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
23	Immobilisations en cours	12 984.96	040 001	Opérations d'ordre entre sections Résultat reporté	53 900.00 6 484.96
16	Emprunt et dettes assimilées	38 500.00			
040	Opérations d'ordre entre section	8 900.00			
Total section		60 384.96	Total section		60 384.96

DELIBERATION N° 16 - Budget primitif annexe 2018 de la Chaufferie de Vesoul

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2018 de la Chaufferie de Vesoul, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2019 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2018, si nécessaire avant le vote du budget de 2019, ci-après :

PAS D'EXPLOITATION**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
20	Immobilisations incorporelles	100 000.00	16	Emprunts et dettes assimilées	100 000.00
Total section		100 000.00	Total section		100 000.00

DELIBERATION N° 17 – Contrat de concession électricité – Engagement des discussions pour un nouveau contrat

Le Comité syndical approuve le principe d'une négociation avec ENEDIS et EDF en vue de signer un avenant avant le 30 juin 2018, sur la base d'un modèle national, ce qui permettra notamment au SIED70 de conserver les conditions avantageuses de calcul de la redevance R2 en contrepartie de l'affirmation de sa volonté de conclure avec ENEDIS et EDF un nouveau contrat de concession au plus tard le 1er juillet 2021.
